



DOSSIER DE PRESSE

Bilan **2023** de la sécurité publique et routière dans l'Ain



ÉDITO

Les défis, les menaces et les crises auxquels nous sommes confrontés nous obligent à toujours renouveler la politique de sécurité publique dans nos territoires.

2023 aura justement été l'année de la déclinaison de la Loi du 24 janvier 2023 d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

Cette loi prévoit une augmentation inédite des moyens des services de police et de gendarmerie. Dans l'Ain, elle se traduit notamment par la création de trois nouvelles brigades mobiles de gendarmerie et des renforts en personnel pour la police nationale, constituée en direction départementale de la police nationale depuis le 1er janvier 2024.

Ces nouvelles mesures contribuent à atteindre l'objectif de doubler la présence des forces de l'ordre sur le terrain d'ici 2030.

La sécurité des populations et des biens nécessitent que les moyens soient mis en commun, coordonnés. Les différentes forces, qu'elles soient étatiques, communales ou privées coopèrent, dans le respect de leurs prérogatives. Il nous faut continuer à travailler conjointement, à être complémentaires, à parfaire l'articulation entre les acteurs et les conforter dans leurs missions.

En 2023, la lutte contre l'insécurité s'est poursuivie avec l'objectif de résister à toutes les formes de délinquance, favorisées par la proximité des métropoles lyonnaise et genevoise et la dimension transfrontalière de l'Ain.

Les atteintes aux personnes ont progressé, révélant des formes de violence plus systématiques et décomplexées, mais aussi des contextes familiaux difficiles. Les atteintes aux biens ont été contenues, résultat d'un engagement sans relâche des forces de l'ordre. L'intensification de la lutte contre les usages et les trafics de stupéfiants montrent des résultats concrets.

Sur le front de l'insécurité routière, la baisse des accidents et celle du nombre de tués est encourageante. Elle dissimule néanmoins des comportements à risque très ancrés, dont les usagers de la route les plus vulnérables payent le prix fort.

2024 sera ponctuée de défis. Même si notre département n'accueillera pas d'épreuves, les Jeux Olympiques et Paralympiques trouveront une incarnation dans l'Ain, tant par la présence de sites d'entraînement olympiques que par l'émulation populaire autour de cet événement sportif mondial. Nos forces de sécurité seront mobilisées pour garantir la sécurité des jeux en Ile-de-France et dans les départements voisins tout en assurant la sécurité des événements estivaux dans l'Ain.

Les Aindinois peuvent compter sur leur engagement total.

Chantal Mauchet,
préfète de l'Ain

Mars

Comité mixte franco-suisse de coopération transfrontalière en matière judiciaire, policière et douanière le 3 mars à Berne : début des travaux de modernisation de l'accord de Paris.

Juin

Homicide à Nantua le 1er juin : deux victimes dont un décès. Le suspect est interpellé.

Violences urbaines du 28 juin au 4 juillet à Bourg-en-Bresse, Oyonnax, et dans une vingtaine d'autres communes de l'Ain.

Tour de France les 14 et 20 juillet

Deux étapes dans l'Ain : 615 gendarmes, 130 policiers et 120 sapeur-pompiers mobilisés au plus fort de l'événement.

Juillet

Free-Party à Lompnas du 8 au 13 juillet : 8 000 personnes rassemblées entraînant la mise en place d'un important dispositif de secours et de sécurité pendant 6 jours : 274 infractions et saisies administratives du matériel sonore et des camions ayant permis l'acheminement du matériel.

Septembre

Lutte contre les atteintes aux élus : la préfète et la procureure de la République ont rencontré les élus de l'Ain pour leur présenter les nouvelles mesures de prévention et de lutte contre les menaces et les violences faites aux élus.

Octobre

Attentat contre un professeur à Arras le 13 octobre : élévation du plan vigipirate au niveau « urgence attentat » et déploiement de l'opération Sentinelle à Bourg-en-Bresse.

47 alertes à la bombe répertoriées dans l'Ain principalement dans des établissements scolaires (à la suite de l'attentat d'Arras).

Novembre

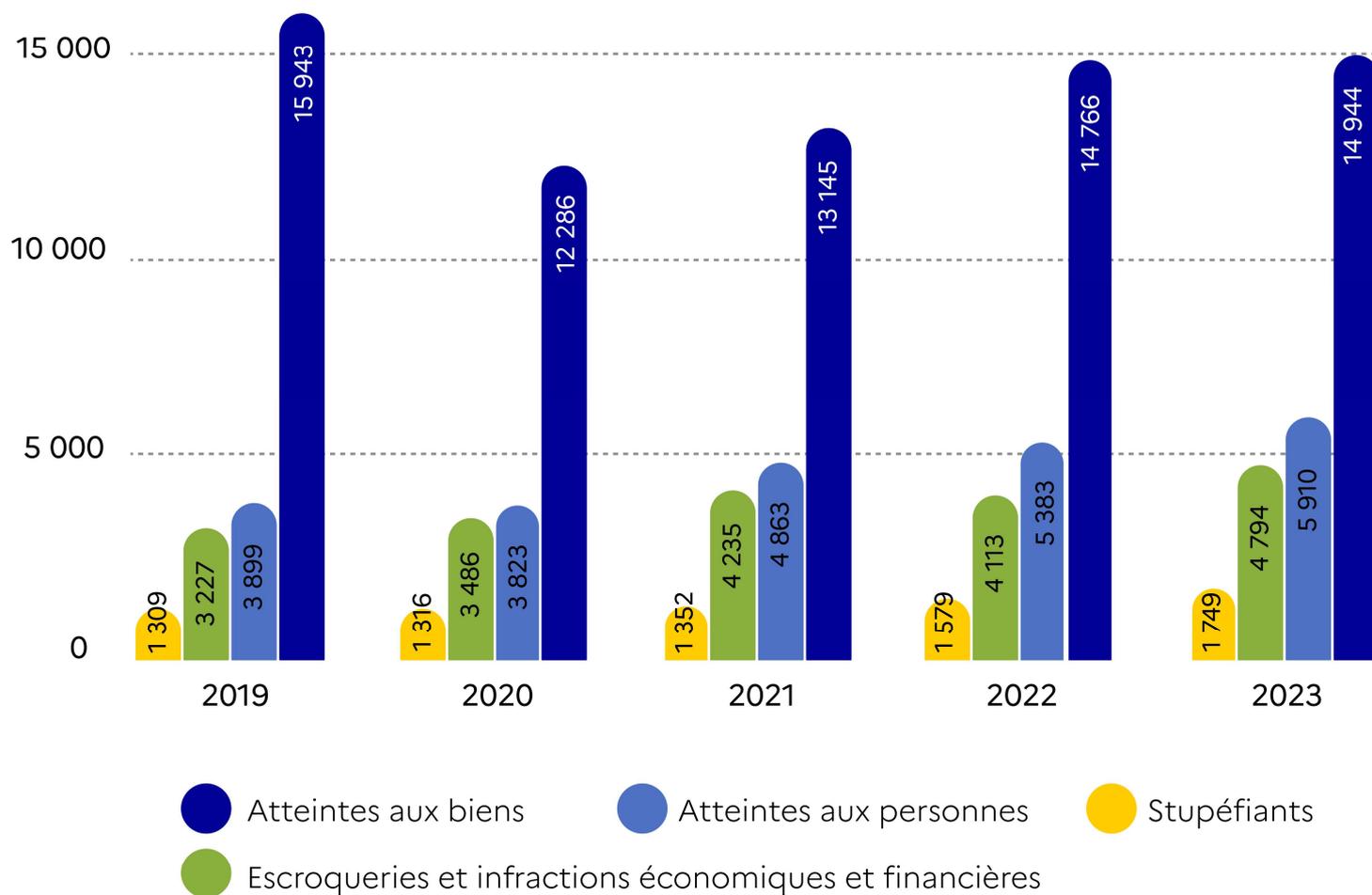
Début des opérations « place nette » dans l'Ain, dont la première a été conduite à Bourg-en-Bresse.

Décembre

Interpellations d'individus ayant participé aux alertes à la bombe.

L'ÉTAT DE LA DÉLINQUANCE DANS L'AIN

Évolution des faits enregistrés par les forces de sécurité depuis 2019



Une activité très soutenue amenant une hausse du taux d'élucidation

Le taux d'élucidation global progresse de **8.74 %**. Le nombre de mis en cause interpellés et entendus croît également.

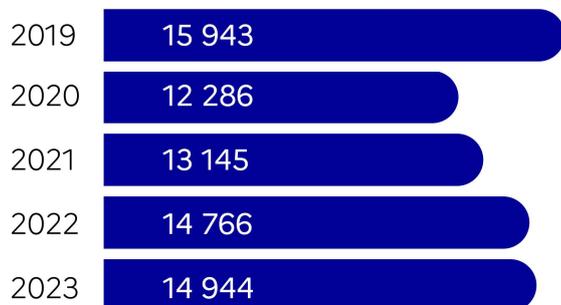
Des moyens de forces de sécurité intérieure renforcés

La sécurité sera renforcée du point de vue capacitaire par des moyens supplémentaires prévus par la Loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (LOPMI). En octobre 2023, le Président de la République a annoncé la création de 238 nouvelles brigades de gendarmerie nationale en zone rurale ou périurbaine. Le département de l'Ain va pouvoir bénéficier de **trois brigades mobiles à Thoiry, Montluel et Nantua**.

Depuis le 1er janvier 2024, la police nationale aindinoise a été réorganisée conformément au décret de novembre 2023 qui donne naissance à la **direction départementale de la police nationale (DDPN)**. Afin de simplifier l'organisation de la police et d'instaurer une unicité de commandement, la DDPN est désormais responsable de l'ensemble des filières de la police nationale : la police judiciaire, la police aux frontières, la sécurité publique, le renseignement, le soutien et la formation.

L'ÉTAT DE LA DÉLINQUANCE DANS L'AIN

Les atteintes aux biens



Évolution du nombre d'atteintes aux biens depuis 2019

Les atteintes aux biens **progressent de 1.5 %** avec 14 944 faits en 2023 (+1.2 % au national).

🕒 Cambriolages

diminution de 11.9 % en 2023 avec 2 167 faits (+2.5 % au national)

*** progression de 16.8 % en 2022 ***

🕒 Vols d'automobiles et de deux roues

progression de 9.4 % en 2023 (+1.2 % au national)

*** progression de 20 % en 2022 ***

🕒 Vols dans les exploitations agricoles

diminution de 25 % en 2023 avec 23 faits (+2.5 % au national)

*** progression de 78 % en 2022 ***

🕒 Dégradations

progression de 7.2 % en 2023 (+7.8 % au national)

*** violences urbaines ***

Les atteintes aux personnes

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique **progressent de 9.7%** avec 5 910 faits en 2023 (+7.8 % au national).

🕒 Vols contre des personnes

diminution en 2023 avec :

- 168 faits violents sans arme (-9.7%)
- 40 faits avec arme (stable)

🕒 Actes antisémites

progression en 2023 avec 9 faits (guerre Hamas-Israël)

*** 2 faits en 2022 ***

🕒 Homicides

diminution en 2023 avec 3 faits

*** 9 faits en 2022 ***

Les violences intrafamiliales

🕒 Nombre de victimes

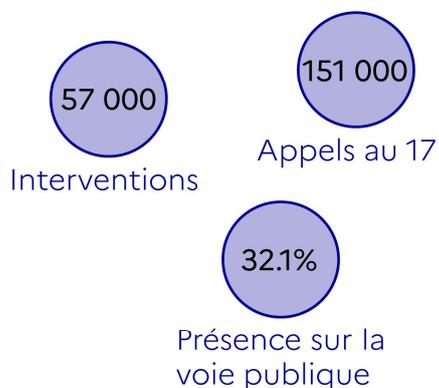
progression de 11 % en 2023 avec 2 704 victimes
proportion de 77 % de femmes

*** progression de 13 % en 2022 ***

Les signalements et les plaintes sont traités sans délai par les services de police et de gendarmerie qui ont poursuivi leur effort de formation interne sur les violences intrafamiliales.

L'ACTION DES FORCES DE SECURITÉ

La sécurité du quotidien



Les forces de sécurité intérieure patrouillent quotidiennement à bord de leurs véhicules, à pied ou à vélo. Ils sont au plus proche des Aindinois. Ils rencontrent les citoyens et les commerçants et luttent contre les problèmes de proximité de la population.

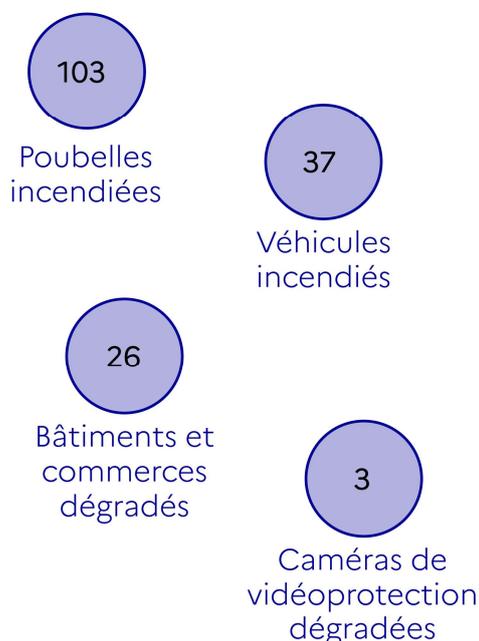


La lutte contre les rodéos urbains



1 820 opérations
28 deux roues saisis
126 verbalisations

La lutte contre les violences urbaines



D'importantes violences urbaines ont eu lieu en France entre juin et juillet 2023.

Le département de l'Ain a connu des violences d'une intensité soutenue.

En plus de **Bourg-en-Bresse et Oyonnax**, **une vingtaine de communes** ont été concernées en zone gendarmerie.

Les opérations de rétablissement de l'ordre et les investigations ont permis l'interpellation de 44 personnes.



44
Interpellés

L'ACTION DES FORCES DE SECURITÉ

La lutte contre les stupéfiants



La lutte contre les stupéfiants demeure une priorité de l'action des forces de l'ordre. Les investigations menées révèlent un phénomène croissant qui est le fait de réseaux étendus et structurés.

Dans l'Ain, les opérations « place nette » conduites depuis novembre 2023 permettent notamment de lutter contre les trafics de drogue et l'insécurité.

1056

Amendes forfaitaires délictuelles

547 kg

Produits saisis

La lutte contre l'immigration irrégulière

970

Personnes contrôlées à la frontière Suisse non admises sur le territoire français

En 2023, une hausse de 17 % des entrées irrégulières aux frontières de l'Union européenne a été observée par rapport à 2022. Dans l'Ain, **474 étrangers en situation irrégulière ont été interpellés** contre 71 en 2022 et 138 en 2021.



709

Interpellations

235

Étrangers éloignés dont 120 menaçaient l'ordre public

Les contrôles de marchandises

Les services douaniers poursuivent la lutte contre la fraude comme le trafic de stupéfiants, la contrefaçon, le tabac et les flux financiers.

Les infractions constatées dans le cadre de la **lutte contre les flux financiers illicites sont en hausse de 45%**.

Le montant des taxes redressées après importation de biens sans déclaration est en hausse de 79,3%.

70

Infractions liées aux flux financiers

2 918

Objets de contrefaçon saisis

367 kg

Quantité de tabac saisi



L'ACTION DES FORCES DE SECURITÉ

La lutte contre les atteintes aux élus



Face à l'augmentation nationale des atteintes aux élus, un plan national de prévention et de lutte contre les violences aux élus a été présenté par le Gouvernement en juillet 2023.

- ➔ Une **réunion par arrondissement** pour présenter les différents dispositifs et outils permettant d'accompagner les élus.
- ➔ Un **bilan hebdomadaire** mis en place par les forces de sécurité intérieure au profit des autorités administratives et judiciaires.

- ➔ **Renforcer le dialogue** et l'écoute des élus.
- ➔ Mettre en œuvre des **mesures de protection** concrètes (référents « violences aux élus » au sein de la police et de la gendarmerie, dispositif alarme élu, formation à la désescalade de la violence).
- ➔ Mieux **sanctionner les agresseurs** des élus et améliorer la communication entre les élus et la justice.

59

Faits recensés

136 élus sensibilisés sur les risques cyber

La prévention de la délinquance



Une convention territoriale relative à la sécurité des personnels, des activités et des produits du groupe La Poste a été signée en décembre 2023.

Soutien aux collectivités locales :

- Vidéoprotection : 76 300 €
- Sécurisation des établissements scolaires : 36 150 €
- Équipement des polices municipales : 4 150 €

En 2023, l'État a soutenu financièrement des actions de prévention et d'aide aux victimes (intervenant sociaux en commissariat et gendarmerie avec 168 000 €) et a accompagné des projets de prévention avec 552 000 €.

La lutte contre le terrorisme et la radicalisation

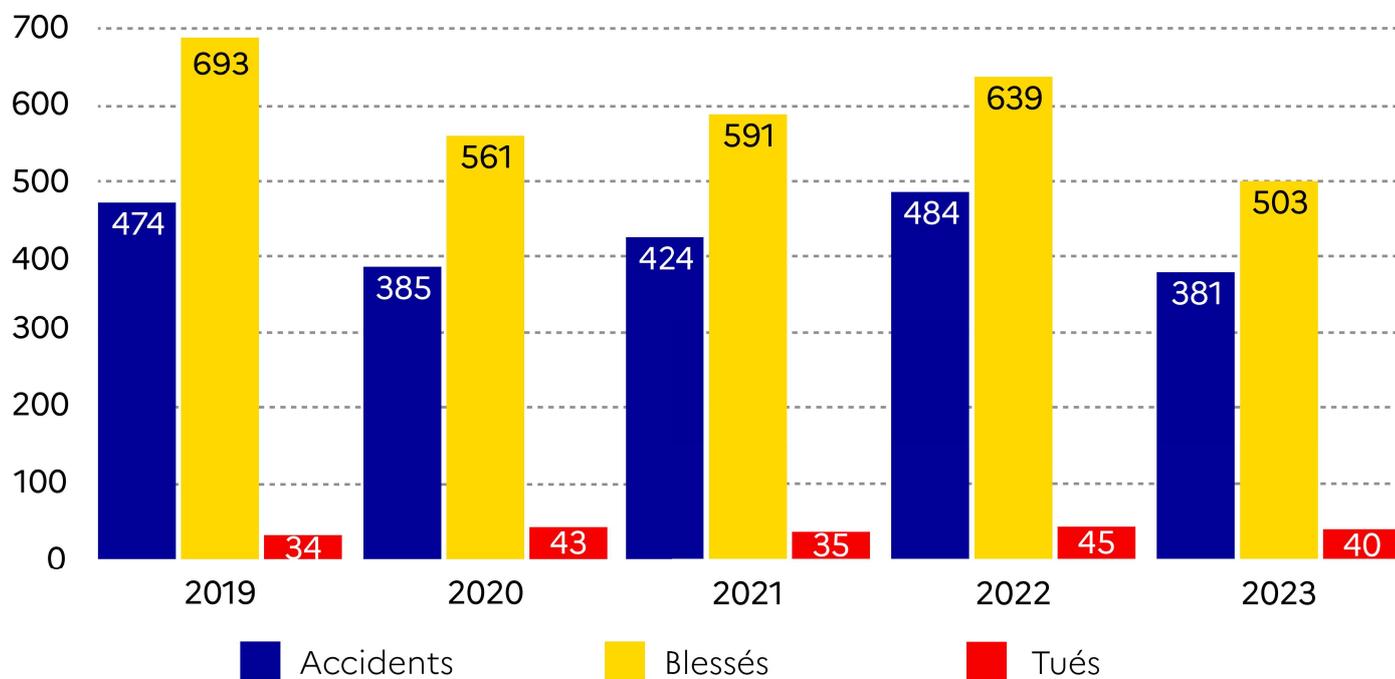
Les formes de la menace terroriste, toujours bien présente sur notre territoire, comme nous l'a rappelé l'attentat d'Arras du 13 octobre 2023, se diversifient.

Pour prévenir et entraver les tentatives d'actions violentes, les services de l'État ont maintenu un très haut niveau de vigilance.

Le suivi des personnes signalées pour radicalisation s'est encore resserré, tant sur l'engagement des mesures administratives que judiciaires.

BILAN DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le bilan des accidents corporels et mortels sur les cinq dernières années dans l'Ain



 **1 943**
infractions liées
aux stupéfiants

 **1 671**
infractions liées
à l'alcool

 **42 620**
infractions

Le bilan 2023 en chiffres

 **941**
immobilisations
administratives

 **9 033**
infractions liées
à la vitesse

 **2 763**
rétentions de permis
de conduire

Sur l'année 2023, 381 accidents corporels ont été recensés (-21% par rapport à 2022), 40 personnes sont décédées (-11%) et 503 personnes ont été blessées (-21%).

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,**
ENSEMBLE

BILAN DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les principaux facteurs d'accidents mortels

- Vitesse excessive / inadaptée : **27%** (30% en 2022)
- Conduite sous l'emprise d'alcool : **19%** (26% en 2022)
- Malaise : **14%** (7% en 2022)
- Inattention : **14%** (12% en 2022)
- Conduite sous l'emprise de stupéfiants : **11%** (14% en 2022)
- Dépassements dangereux : **8%** (9% en 2022)

Évolution du nombre de personnes décédées (comparé à 2022)

- une **augmentation** pour les
 - motards : **8** (5)
 - cyclomotoristes : **2** (0)
 - cyclistes : **5** (4)
- une stagnation pour les piétons : **6**
- une **diminution** pour les automobilistes : **17** (26)

Des exemples d'actions de sensibilisation et de prévention

En 2023, **soixante actions** de sensibilisation à la sécurité routière ont été menées dans le département par le pôle sécurité routière État-Département, notamment sur les thématiques :

- des conduites à risque
- des nouveaux modes de mobilité douce
- des deux roues motorisés
- du risque routier professionnel



- Fan park du Tour de France à Bourg-en-Bresse les 19 et 20 juillet : animation d'un stand « la route se partage » ;
- Alternatives aux poursuites : trois actions coordonnées par le pôle sécurité routière et la gendarmerie nationale les 17 juin, 11 août et 7 octobre où les contrevenants ayant commis certaines infractions éligibles à ce dispositif se sont vus proposer des ateliers de prévention en alternative aux poursuites ;
- 8 actions de sensibilisation à la visibilité à destination des usagers vulnérables auprès d'élèves dans des établissements scolaires.



Focus sur les radars

Installation en zones accidentogènes où la vitesse est mise en cause.



27 radars fixes
dont 25 radars tourelles

14 itinéraires sécurisés
dont 9 opérationnels par radars

160 000 infractions vitesse constatées

15 dégradations



**PRÉFÈTE
DE L'AIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bilan **2023** de la sécurité publique et routière dans l'Ain

L'État, garant de la sécurité de chacun

Bureau de la communication interministérielle
Cabinet de la préfète

45 avenue Alsace-Lorraine
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 32 30 00

www.ain.gouv.fr